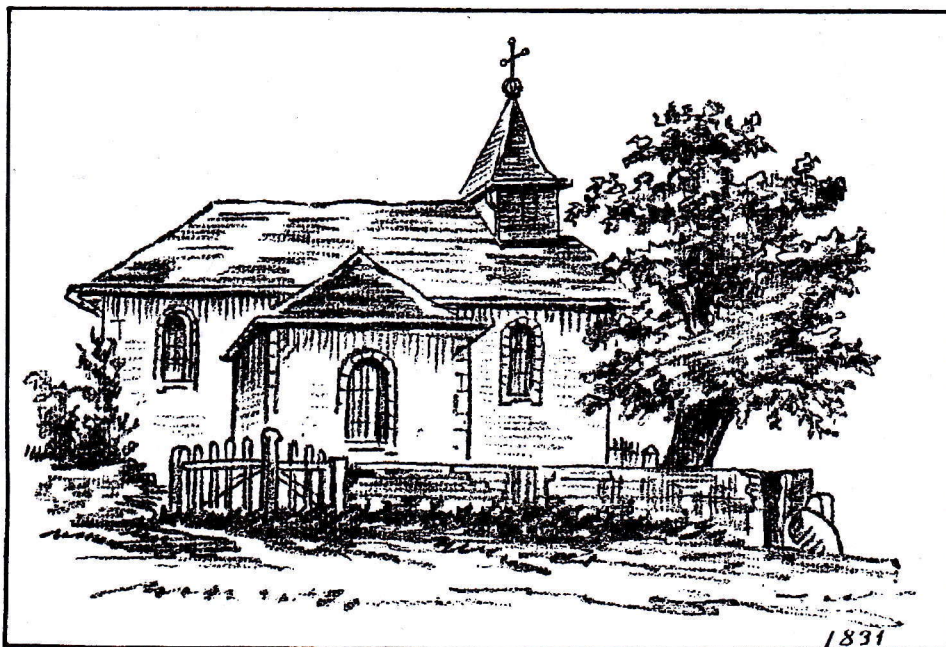


L'histoire de l'église de la Trinité

Les chapelles du curé Pontverre à Lancy

« Au milieu du XVII^e siècle, les habitants de Lancy relevaient les uns du fief de Chapitre : ils étaient protestants et se considéraient comme Genevois ; les autres dépendaient de différents fiefs (Bastie-Mellié, Saconnex, Lancy, Terrier) : ils étaient Savoyards et catholiques.



L'ancienne église médiévale des Crêts (à l'entrée du village, du côté de Genève) attribuée au culte protestant dès 1536, n'était plus utilisée que pour son cimetière. Les protestants allaient alors au culte à Onex où prêchait le pasteur de Cartigny ; les catholiques se rendaient à Confignon de préférence, mais également à Compesières.

Bientôt une chapelle catholique va être établie, non pas au village même, mais au Bachet de Pesay dans des circonstances un peu particulières.

Jérôme Lunati, de Milan, un ancien moine ou diacre, était venu à Genève embrasser la Réforme et se marier. Mais il ne s'adapta point à la mentalité genevoise ; il préféra retourner à son ancienne foi, et la République le bannit. Lunati se retira à Pesay, fief de Saconnex, mais au territoire de Lancy où il acquit une maison et un champ. Il légua ces biens avec une somme d'une dizaine de mille francs, à l'évêque diocésain Jean d'Arenthon d'Alex, pour fonder « une chapelle qui pût servir aux

habitants de Genève et où ils pourraient assister à la messe les dimanches et fêtes ». Ce legs fut assez onéreux pour l'évêque car la chapelle coûta très cher et il fallut assumer des dots en faveur des filles et d'une nièce de Lunati.

C'est vers 1662 que commença la construction de la chapelle de Pesay, un édifice sur plan rectangulaire d'environ 10 m. de façade sur 15 m. de profondeur. Ce sanctuaire fut placé sous le vocable de l'Enfant Jésus, et administré par le curé de Compesières.

Il connut un certain succès auprès des catholiques de passage à Genève, des domestiques et des paysans des propriétés genevoises des environs.

Toutefois, l'importance du sanctuaire de Pesay diminuera lors de l'institution par Louis XIV en 1679, d'un résident de France près de la République de Genève, lequel se référant aux usages diplomatiques, ouvrit une chapelle dans son hôtel à la Grand'Rue et y invita aux offices tous les catholiques de la région.

De leur côté les curés de Confignon cherchaient par des démarches auprès du Sénat de Chambéry, de se faire reconnaître les dîmes d'Eglise de Lancy, dites novalles, que la famille genevoise Lullin avait acquises dès le temps de l'occupation bernoise. Ces curés ne gagnèrent ni en 1674, ni en 1682, les procès qu'ils avaient intentés.

Mais cela va changer lorsque en 1696, un nouveau prêtre à Confignon, Benoît de Pontverre, habile controversiste, connaissant le droit, opiniâtre de surcroît, reprend cette affaire des novalles contre la famille Lullin et fait acte de curé de Lancy en célébrant la messe au village, dans une maison aménagée en chapelle, qui n'était pas sur terre de Chapitre. Il s'agissait de l'actuelle maison Collé où en 1972 nous avons retrouvé des fragments de peintures murales avec des textes bibliques surmontant le dessin d'un squelette.

Ces textes sont :

Je scay mon Dieu que vous me devés livrer
A la mort et que c'est dans le tombeau que
Vous avez établi la demeure de tous ceux
Qui vivent. Job XXX.V. 23
O mort que ta sentence est douce à un home
Pauvre. O mort que ton souvenir est amer.

On sait que le curé Pontverre utilisait pour son enseignement la manière didactique que représente la peinture. La chapelle des Seigneurs à Confignon traduit, avec ses parois peintes de sujets et de textes, datées de 1714, ce goût « pontverrien ». L'entrepreneur curé célébra la messe à Lancy cinq dimanches de suite seulement. La chapelle improvisée fut

incendiée par l'imprudence de cuisine d'un voisin, « mais la peinture et les ornements furent respectés ».

Le curé ne se tint pas battu. En 1699, il construisait une nouvelle chapelle, en bois peut-être « bien en vue sur le grand chemin » (celui de Lancy à Pesay).

L'étude des anciens cadastres, difficiles à interpréter car les axes routiers n'ont été reportés qu'approximativement, laisse entrevoir que cet emplacement peut correspondre à celui de l'actuelle sacristie, ou éventuellement quelque quarante mètres plus à l'ouest, ou vingt mètres au nord.

Le syndic genevois De Normandie possédait une créance sur ce terrain appartenant aux frères Malagny, ce qui se vérifie par les préventions. De Normandie fit arrêter les travaux ; puis Pontverre racheta la créance le 17 février 1700 et continua de construire. La chapelle en question est petite : 16 pieds de côté et 10 de haut. Elle fut complètement ornée à l'extérieur également, toujours à la manière « pontverrienne », de peintures représentant des sujets bibliques, allégoriques ou de controverses théologiques.

Aux angles de l'autel, le curé fit peindre un phénix (qui renaît de ses cendres) pour rappeler que la chapelle fut bâtie après avoir été incendiée ; et un pélican ouvrant sa poitrine pour nourrir ses petits. Il est accompagné de la devise : « le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ». La chapelle fut terminée vers la fin de l'année 1700.

Trois ans plus tard, Pontverre installait à Lancy comme desservant le curé Roch. On trouve l'écho de cette innovation dans les Registres du Conseil de Genève, à la date du 4 mars 1704 : « Noble Lullin rapporte que le sieur Pontverre se propose d'étendre la chapelle qu'il a fait construire dans le voisinage de Lancy, qu'il a logé un prêtre soit vicaire dans la maison qu'il a acquise dans ledit lieu, pour la subsistance duquel il lui a assigné les revenus de la chapelle de Lunati (à Pesay) et en outre du blé et du vin ». A la suite de longues démarches auprès de l'évêché, le curé de Confignon avait obtenu en effet que les revenus de Pesay fussent retirés au curé de Compesières et rattachés à la cure de Lancy.

Quant au procès ouvert dès longtemps à Chambéry contre noble Lullin, il se termina par une transaction. Pontverre obtenait de Lullin pour l'entretien du curé de Lancy « dix louis pour une fois, cent florins par an et une dîme de 33 poses ».

Ces renseignements comme d'autres qui vont suivre, sont tirés d'une chronique rédigée par Pontverre et que le curé Roch transcrivit dans le premier registre des actes paroissiaux de la chapelle. Les biographes du chanoine de Confignon signalent qu'il aurait publié une « Description de

l'église de Lancy et de la manière dont le culte catholique y a été rétabli en 1701 ». Nous n'avons retrouvé aucun exemplaire de cet ouvrage ; en revanche à la Bibliothèque de l'Université de Genève figure, sous le nom de cet auteur : « Motifs de la conversion du chevalier Minutoli ». (c'était un Genevois).

Ayant de la sorte des revenus pour la cure, les deux prêtres, Pontverre et Roch se mirent en devoir d'agrandir le sanctuaire. Ils procédèrent par étapes. Le mémoire du registre paroissial mentionne : « on fit la nef l'année suivante, le chapiteau (ce qui signifie un porche) ; l'autre la sacristie, et après la chapelle, et ensuite le chœur en forme de dôme ».

Les Registres du Conseil de Genève du 30 août 1707 révèlent que Pontverre avait fait prendre dans le cimetière protestant des Crêts, des pierres de l'ancienne église désaffectée. Il s'agissait de pierres de taille qui formaient la fenêtre au couchant, trois pierres de taille de la porte, et des pierres d'angle du côté sud. Tous ces matériaux furent déposés devant la chapelle en extension.

Il est sympathique de réaliser que grâce à ces matériaux, il y eut dans le nouveau sanctuaire du village, une continuité avec l'église médiévale.

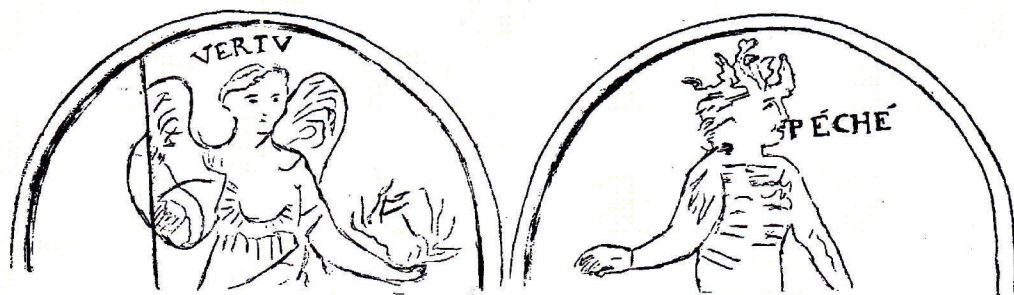
Si l'on cherche maintenant à retrouver le plan auquel répondait la construction des révérends Pontverre et Roch, les cadastres de 1710 indiquent la forme d'une croix grecque avec quatre branches et probablement au centre le « chœur en forme de dôme ». C'est un type piémontais où l'autel est central. Telle est, après des cheminements variés notre dernière interprétation... en attendant d'autres documents.

Immédiatement après, le curé Roch bâtit son presbytère. « J'entrepris ensuite a fundamentis sur la pierre de roche, le bâtiment qui est au devant et qui a le poille (espace chauffé), la chambre d'entrée, les deux chambres dessus. Le tout couvert de tuiles plates en demi-pavillon, ce qui m'a été dispendieux ».

Un second cadastre de 1710 marque, à l'ouest de la croix grecque, une construction latérale. La cure adossée à l'église, les exemples sont nombreux dans la région.

Le révérend Aimé Roch résigna ses fonctions le 11 décembre 1721 pour prendre la cure de Compesières. Le recteur François Destral lui succéda mais toujours sous la houlette de Pontverre devenu archiprêtre. Pris aussi du désir de bâtir, Destral, dix ans après son arrivée à Lancy fit dresser de nouveaux plans d'agrandissement par J. Vanière et Pellaton, maîtres-maçons, et Giroud charpentier.

La nef de l'église fut entendue du côté est et pourvue à son extrémité, face à la route de Lancy au Bachet de Pesay d'un clocher-porche intérieur. Le chœur fut surélevé. On utilisa pour le coffrage de ce dôme fait en briques, les panneaux ornementaux et de de polémique que le curé Pontverre avait fait ériger sur sa seconde chapelle ; en effet, on a retrouvé quelques-unes de ces planches peintes, lors de la réfection de ce « dôme » en 1959. Ce sont des ornements de rinceaux du genre de ceux établis en 1717 à la chapelle des Seigneurs de Confignon. Et parmi les figures retrouvées à Lancy, il y avait la Vertu et le Pêché. Cette planche a été traitée et fixée au mur latéral à gauche de l'entrée.



Panneau de bois peint de l'église de 1700

Le chœur était rectangulaire et se terminait à l'ouest par un mur droit dont on ignore les percements. L'arc surbaissé séparant le chœur de la nef doit dater également de cette époque.

Cet agrandissement avait pu se faire grâce à l'appui de la Maison de Savoie. C'est pourquoi fut apposée sur la façade de l'édifice au-dessus de la porte, une pierre de molasse ornée d'une inscription latine dont voici la traduction.

A VICTOR AMEDEE 1^{ER} PERE ET A CHARLES-EMMANUEL II FILS, A LEURS TRES PUISSANTS SOUVERAINS, CES TEMOIGNAGES EN MEMOIRE PERPETUELLE DE LEUR MUNIFICENCE. EN INSPIRANT LA CONSTRUCTION DE CETTE EGLISE ET EN CONSACRANT CET EDIFICE A LA SAINTE TRINITE LE R.P.F. DESTRAL, CITOYEN GENEVOIS ET RECTEUR DE LANCY MIT TOUS SES SOINS A LE FAIRE BATIR LE VI^E JOUR DES CALENDES DE MAI 1732

La cérémonie de consécration eut lieu le 8 juin 1732 (dimanche de la Trinité). Elle était présidée par le curé Pontverre assisté des révérends Roch et Destral. Le 5 décembre suivant on procéda au baptême de la grande cloche qui avait été donnée par Charles-Emmanuel II, le marquis et la marquise de Challes étant les parrain et marraine.

Les fonts baptismaux et le bénitier, vasques en roche avec palmettes, sur piédestal, existent toujours. Les fonts baptismaux étaient à l'entrée à gauche de l'église - ils le sont de nouveau - et accompagnés d'une piscine liturgique baptismale. L'orientation du sanctuaire est inversé par rapport à la tradition. Cela s'est produit en de nombreux cas dans la région genevoise pour des agrandissements où la forme du terrain ne permettait pas une extension selon les règles liturgiques.

L'église de la Trinité de 1732 a été peut-être trop rapidement construite ou sans surveillance de gens compétents. Un rapport de l'intendant de Savoie, en 1750, document qui se trouve aux archives d'Annecy ordonne des réparations à faire en particulier au clocher soutenu à l'intérieur de l'église par deux poutres qui s'inclinent dangereusement et provoquent des lézardes dans la façade et son frontispice. Les huit fenêtres de ce clocher (donc deux de chaque côté), ne sont pas pourvues de vantaux si bien que la pluie pourrit la charpente, et les dégâts se sont étendus à une partie du plafond « en plâtre à l'italienne ». D'autre part la mezzanine ou œil de bœuf de la façade doit être obturée, car des voleurs, « au moyen d'une échelle commune pourraient aisément s'insinuer dans ladite Eglise ».

Notons que les transformations de 1732 ont été en partie possibles par le transfert de la cure sur la parcelle au sud-ouest de l'église.

Nous laissons un hiatus de plus d'un siècle au cours duquel la physionomie du sanctuaire n'a pas changé. Il devint - toujours catholique -, Genevois et Suisse, en 1816 ; le gouvernement cantonal et la commune ont pourvu aux réparations nécessaires et, en 1838, à la construction d'une nouvelle cure, le presbytère actuel. »



La paroisse catholique-chrétienne de Lancy

« Le 28 décembre 1873 ceux des électeurs catholiques de Lancy qui adhéraient déjà ou voulaient se rallier au mouvement vieux-catholique, nommaient un conseil de paroisse de cinq membres et un curé en la personne de l'abbé Pascherod, originaire d'Alleins (Bouches-du Rhône). Selon les lois alors en vigueur - mais récentes - l'église de la Trinité et la cure furent affectées à ce culte dit « catholique-national », nom qui sera assez rapidement supplanté par celui du diocèse suisse catholique-chrétien (d'une traduction de l'allemand « Christkatholisch. littéralement « Eglise catholique du Christ » qu'on opposait alors à l'Eglise catholique du pape).

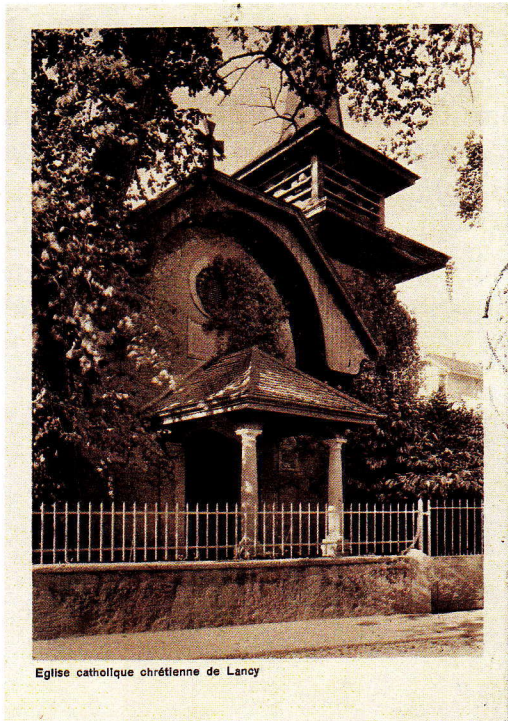


Probablement la plus ancienne photo de la paroisse de Lancy : L'Harmonie chorale en 1876. Au 1^{er} rang, le 3^{ème} à partir de la gauche, le curé Pascherot avec Louis Berthoud, John Goy et Guillermin (?).

L'abbé Pascherod prit une part active à l'organisation de sa paroisse, à l'introduction de la messe en français, à la participation des fidèles aux chants des offices ; il fut l'auteur de plusieurs motions au synode national. Lui succéda en 1879, le curé Jérémie Vallet, originaire de Tanninges (Savoie). Ce jeune prêtre enthousiaste mourut à l'âge de 28 ans, une année après son installation.

Le révérend Emile Favre reprit le flambeau de 1880 à 1897. Ce fut une grande époque pour la paroisse avec l'activité de son chœur mixte et de

son groupe de jeunesse. En 1890 la sacristie est agrandie d'une salle de catéchisme et l'église d'une abside en style néo-gothique, ce qui entraînera la pose de vitraux de même expression contre les fenêtres du XVIII^e siècle. L'autel de bois sera marqué d'un pélican sculpté, comme du temps de Pontverre.



Eglise catholique chrétienne de Lancy

L'église de la Trinité avec sa façade « helvétisée » de 1898.

John Pisteur, de Genève, devient curé de Lancy en 1898. Il s'occupe avec un architecte et l'autorité municipale du problème du clocher-porche de style savoyard qui depuis sa construction en 1732, donnait tant de soucis pour sa stabilité. On éliminera ses superstructures, créera en façade un berceau et un porche, et élèvera, latéralement sur la droite, un nouveau clocher dans le style de celui de l'église du Village Suisse de l'exposition nationale de Genève en 1896. C'était mode et goût de l'époque, et sentiment des paroissiens. Pour trois quarts de siècle, la façade de la Trinité sera « helvétisée ».

Notons qu'en façade deux devises de Mgr Herzog, le premier évêque catholique-chrétien de la Suisse, ont été gravées dans des niches : « Nous n'avons qu'un seul maître qui est le Christ » et « Là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté ».

Votée le 30 juin 1907 à une faible majorité par le peuple de Genève, la loi de suppression du budget des cultes obligea les Eglises et paroisses qui avaient alors bénéficié de l'appui financier de l'Etat à ne compter bientôt que sur elles-mêmes. L'Eglise catholique-chrétienne du canton de Genève reçut transitoirement l'aide de ses autorités diocésaines et se réorganisa. En 1909 le curé Pisteur permuta en ville de Genève et le curé Vincent Steiger, qui avait fonctionné à Berne, Choulex puis à Chêne, vint occuper la cure de Lancy. Il fut remarquable par son zèle évangélique et par le ministère bénévole qu'il accomplit dans les hôpitaux comme aumônier.

En 1909 toujours, et selon la loi précitée du 30 juin 1907, la commune de Lancy remet à la paroisse catholique-chrétienne les bâtiments d'église et la cure, à charge de les entretenir.

Si la paroisse innove en inaugurant en 1922 les fresques du peintre Louis Uldry au dessus de l'arcade du chœur, et construit en 1930 une salle paroissiale, don en grande partie de l'ancien curé Favre, le Conseil de la communauté va bientôt se trouver en face de soucis ... lancinants, de successives réfections urgentes à l'église et à la cure. Le signal d'alarme a été donnée en 1933 par le clocher latéral dont il fallut refaire la charpente et la couverture. Et une cascade de problèmes ont suivi. Grâce à la générosité des fidèles, à celles des coreligionnaires de la ville et du diocèse, et la sympathie des deux autres confessions catholique-romaine et protestante de la commune qui venaient nombreux aux kermesses et aux soirées-revues de la Trinité, qui connurent de francs succès, les soucis financiers étaient éliminés systématiquement.

Après le décès du curé Steiger, vint le vicaire Léon Hegelbach, de Montruz. Il n'occupera ensuite les fonctions de curé que quelques années, car il se sentit appelé à une vocation monastique. Il sera remplacé en 1941, comme desservant de la Trinité, par le curé Léon Gauthier, de La Chaux-de-Fonds, déjà titulaire de l'église Saint-Germain à Genève, lequel habitera la cure de Lancy.



Les soucis financiers évoqués plus haut se sont atténués grâce à deux faits. Tout d'abord l'acceptation par les électeurs du canton, lesquels voulaient réparer la brutalité de la loi de 1907, du principe de la contribution ecclésiastique volontaire, ce qui a permis d'assumer peu à peu par cette voie, les traitements des ecclésiastiques.

Secondement, des legs effectués en faveur de la paroisse par des fidèles qui n'avaient pas de descendance.

Mais l'église continuait à se dégrader. En particulier l'arc percé en 1898, pour créer l'abside était fendu.

Il fut décidé en 1960, d'abandonner la politique des réparations selon les urgences pour réaliser une restauration complète, par étapes préalablement définies. Le principe a été établi de revenir, quand cela était possible, au style de l'église de 1732. La Commission des monuments et des sites sous la protection de laquelle a été mise l'église de la Trinité en 1921 pour des considérations d'ordre historique et en raison de ses structures architecturales savoisiennes, a approuvé les principes émis par les délégués de la paroisse et les architectes.

Pendant les travaux, le culte ne fut jamais interrompu. Il se déroula alternativement dans la nef, dans le chœur ou dans la sacristie.

Les modifications les plus caractéristiques sur l'état de 1900 ont été : la couverture d'ardoise changée en tuiles plates ; le chœur fut ceinturé ; le sol de la nef a été abaissé à un ancien niveau ce qui permis de retrouver un carrelage qui a été réutilisé en partie. Des murs et des fenêtres les appareillages ou chaînages en molasse furent remis en valeur. La sacristie a également été refaite et a reçu de nouveaux meubles.

Le seul grave problème rencontré fut celui de la façade dont les rampants d'origine ont dû être incurvés et avoir quelque allure baroque. Comme aucun dessin, aucun plan de cette façade n'ont été retrouvés malgré des recherches dans les Archives de Savoie, le Conseil a opté pour la solution la plus sobre. » (...)

Ces travaux ont été réalisés par « les architectes MM. Barassi, Gallay, Moreno, Scolaro et Menoud ainsi qu'avec les artistes MM. Meylan, auteur de l'ambon et de l'autel, Granjean pour la ferronnerie, Michel Schüpfer pour le début de la série de vitraux et Mme Gilberte Monesi qui a créé la lampe éternelle (...)

L'autel a été consacré le 16 novembre 1975 par l'évêque Léon Gauthier, ancien curé de Lancy jusqu'en 1972, année où il a été élu évêque de l'Eglise catholique-chrétienne de Suisse ».

*Pierre Bertrand, L'église de la Trinité,
Paroisse catholique-chrétienne de Lancy-Carouge, 1975*

Note complémentaire :

Le curé Fredy Soder, de Möhlin en Argovie, a succédé au curé Gauthier en 1972. Il est resté dans la paroisse de Lancy jusqu'en 1992 où il a été élu curé d'Allschwil. Il a été ensuite curé de Laufon où il est décédé en 2008. En 1992, le curé Jean-Claude Mokry a été élu comme curé de la paroisse catholique-chrétienne de Lancy, poste qu'il occupe encore à ce jour.

Aujourd'hui la paroisse catholique-chrétienne de Lancy compte environ 250 familles, dont seulement un petit nombre est d'origine catholique-chrétienne. La paroisse s'est renouvelée en accueillant régulièrement de nouveaux membres, notamment du fait des positions pastorales « ouvertes » de l'Eglise catholique-chrétienne (implication des laïcs à tous les niveaux de responsabilité, engagement œcuménique, par exemple deux dimanches par mois, une eucharistie orthodoxe roumaine est célébrée dans l'église de la Trinité, accueil des personnes divorcées pour un remariage, possibilité pour les femmes d'accéder à la prêtrise, liberté de mariage pour le clergé, etc.)